



Paris, le 28 novembre 2008

## Communiqué de presse

### **CNP Assurances et UniCredit : un partenariat renforcé**

Au-delà de leurs strictes obligations contractuelles, CNP Assurances et UniCredit ont décidé d'un geste commercial fort pour aider les clients porteurs de contrats Index Linked basés sur des obligations Lehman Brothers.

Le Conseil d'administration de CNP UniCredit Vita, dont les actionnaires de référence sont les Groupes CNP Assurances et UniCredit, a approuvé un plan d'intervention pour protéger la valeur des investissements opérés par les clients sur des contrats *index linked* liés à des obligations du Groupe Lehman Brothers pour un montant d'environ 400 millions d'euros.

Cette opération a pour but de protéger les assurés. La priorité ainsi accordée à la relation de confiance avec la clientèle explique le bon niveau d'activité commerciale en cette fin d'année malgré la crise.

L'opération concerne environ 25.000 clients souscripteurs de 13 émissions de contrats index linked, pour un nominal global de 572,6 millions d'euros. Ces contrats ont été pour la plupart commercialisés entre 2001 et 2003 par les réseaux de distribution du Groupe ex Capitalia et leur échéance se situe pour la quasi-totalité au premier semestre 2009. La Compagnie proposera entre autres de transformer ces polices en de nouveaux contrats au terme desquels les clients toucheront le capital initial net des coupons déjà perçus.

Pour faciliter l'opération, une commission présidée par une personnalité qualifiée externe à la compagnie et aux deux groupes actionnaires sera mise en place. Cette commission aura pour tâche de valider les propositions faites aux assurés et de contribuer à la résolution d'éventuels cas particuliers.

Cette opération commerciale aura sur le résultat consolidé de CNP Assurances un impact inférieur à 100 M€ qui a déjà été intégré dans les prévisions communiquées au marché.

UniCredit et CNP Assurances ont saisi cette occasion pour prolonger de 3 ans, jusqu'en 2017, leur accord de distribution exclusive.

Par cette réaction forte, les deux groupes manifestent leur engagement en faveur d'un partenariat dynamique et créateur de valeur sur le marché italien.

#### **Contact Presse :**

Agathe Sanson

☎ 01 42 18 85 23

E-mail : [servicepresse@cnp.fr](mailto:servicepresse@cnp.fr)

#### **Contact Relations Investisseurs :**

Jim ROOT

☎ 01 42 18 71 89

Jean-Yves ICOLE

☎ 01 42 18 94 93

E-mail : [infofi@cnp.fr](mailto:infofi@cnp.fr)

**Avertissement :**

Le présent document peut contenir des données de nature prospective. Ces données se réfèrent notamment à des projections, des événements futurs, des tendances ou objectifs qui sont sujets par nature à des risques et aléas susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces données. Les résultats, performances, objectifs ou estimations peuvent présenter des différences avec les résultats réels notamment en raison de l'évolution de la conjoncture économique et des performances des marchés financiers, des décisions et changement d'ordre législatifs ou réglementaires, de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés et notamment des taux de mortalité et de morbidité, du taux de conservation des affaires, de l'évolution des taux d'intérêt, des taux de change, de la concurrence, des changements intervenant dans les politiques des grandes banques centrales ou gouvernements étrangers, des procès ou actions en justice, des effets des acquisitions et de leurs intégrations, et des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence.

Des informations concernant ces risques et aléas peuvent figurer dans les documents déposés par CNP Assurances auprès de l'AMF. CNP Assurances ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser du fait de nouvelles informations, d'évènement futur ou pour toute autre raison les données de nature prospective qui peuvent être présentées dans ce document.